

Agent de police municipale Brigade Nuit

Offre n° O084240101337520

Publiée le 15/04/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE CARPENTRAS - MAIRIE

PL DE L HOTEL DE VILLE

84200 CARPENTRAS

Lieu de travail : CARPENTRAS

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 14/07/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Brigadier-chef principal

Métier(s) : [Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

Le service de nuit est axé sur la mission de "police urbaine de proximité" qui place l'utilisateur au cœur de nos préoccupations pour un service public de qualité. Le service de nuit privilégie la présence active sur le terrain dans le cadre de la sécurisation de l'espace public. Le lieu de travail dans lequel évolue l'ensemble du personnel l'amène cependant à être confronté à certaines contraintes incluant les risques suivants : violences verbales et physiques, relations conflictuelles possibles et manque de reconnaissance de la population.

Missions / conditions d'exercice :

- Exercer les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique en appliquant strictement les pouvoirs de police du maire
- Assurer une relation de proximité avec la population

- Mise en œuvre des mesures de surveillance, de prévention et/ou répression, visant à garantir la sécurité des personnes et des biens

- Lutter contre la petite délinquance

Amplitude horaire :du lundi au samedi :15h30-01h00 et dimanche 15h45-01h00 en hiver et du lundi au samedi :16h30-02h00 et dimanche 16h45-02h00 en été. Cycle établi sur l'année.

- porter l'uniforme, la carte professionnelle et le matériel quel que soit le temps ; port d' EPI (gilet pare-balle, casques VTT et 2 roues motorisés, chasuble, gants, lunettes, casque anti-bruit, etc,) ; port d'armes (armes de catégorie B et D) ; travail d'équipe ; avoir une bonne résistance physique et mentale ; station debout prolongée (point fixe, sécurisation de sites, etc...) ; patrouilles pédestres et patrouilles avec les moyens de locomotion du service ; travail extérieur soumis aux conditions climatiques et aux intempéries ; bruit des interventions et du stand de tir ; rythme de travail variable selon les événements (culturels, sportifs, etc...) ; instruction tir et GTPI ; travail sur écran informatique pour les écrits professionnels ; travail de manutention manuelle (barrières police, chargement deux roues motorisés, etc...)

Profils recherchés :

Codes : pénal, route, CGCT, rural, santé publique, etc... Connaissance des procédures et maîtrise de l'outil informatique Techniques policières (GTPI, radio, etc...)

Organisation de la collectivité et connaissance du service

Connaissance des documents et registres nécessaires à l'exercice de ses fonctions Connaissance des règles de fonctionnement et de sécurité d'un poste de police municipale Fonctionnement et règles de conformité des moyens et matériels

Code de Déontologie et droits et devoirs des fonctionnaires Respect des règles hiérarchiques

Application de la Loi sur les droits et devoirs des fonctionnaires

Veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien de l'ordre public Analyser et gérer des situations ou événements imprévus

Rendre compte, par écrit ou par oral, à son responsable direct des événements survenus pendant le service et des dispositions prises

Utiliser des moyens de transmission radio

Veiller au maintien du bon fonctionnement et à la conformité des moyens et des matériels mis à disposition (radiocommunication, véhicules, etc.)

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité des locaux professionnels

Écouter, accompagner et porter assistance à tout usager dans toute circonstance Orienter les personnes vers les services compétents

Contact

Contact : 0490608400

Informations complémentaires :

cv et lettre de motivation obligatoires

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o084240101337520-agent-police-municipale-brigade-nuit>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.